FORMATION **2026**





Professionnels de terrain, sociologues, psychologues et juristes vous accompagnent vers la compétence



CERTIFICATIONS & RÉFÉRENCEMENTS

Des **professionnels** qui partagent **leur expertise**, un gage de **qualité**!

Certifié par l'AFNOR



Répertorié au **DOKELIO lle-de-France**



Répertorié au **Catalogue Qualité** de



SOMMAIREEFFA FORMATIONS 2026

Porteur, chauffeur, fossoyeur, brancardier 4 et 5
Agent d'accueil des familles 6 et 7
Maître de cérémonie
Conseiller funéraire
/ente, marketing & merchandising 12 et 13
Dirigeant ou gestionnaire d'une entreprise funéraire 14 et 19
hanatopracteur16 et 17
Formation mise à niveau réglementaire 18 et 19
Conditions Générales de Vente

PERSONNEL D'ÉXECUTION

Porteur, chauffeur, fossoyeur, brancardier

TRANSPORT ET PORTAGE DES CERCUEILS

I FONCTIONS

- · Préparer le cercueil
- Porter le cercueil
- Transporter le cercueil
- Conduire le véhicule funéraire
- · Creuser et combler une fosse
- Réaliser des inhumations & des exhumations

Les candidats doivent

 Suivre la formation théorique de 16 heures en ligne

Coût

180€ HT (216€ TTC*)

Durée

16 heures

Chaque participant dispose d'un mois pour conclure son parcours de formation.

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires.





AGENT D'ACCUEIL DES FAMILLES

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT DES FAMILLES

I FONCTIONS

Accueillir et renseigner les familles

Les candidats doivent

 Suivre la formation théorique de 40 heures

| Coût

620€ HT (744€ TTC*)

| Durée

40 heures

19 heures en e-Learning et 21 heures en classe virtuelle (6 demi-journées)

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires.





| Contenu de la formation

- Législation et réglementation funéraires
- Hygiène et sécurité
- · Psychologie et sociologie du deuil
- Protocole des obsèques
- Symbolique des différents rites funéraires dont la crémation



Dates des formations 2026

La formation en classe virtuelle représente **6 demi-journées** (3h30) qui seront réparties sur les 5 jours des semaines mentionnées ci-dessous :

Formation 1

Du 26 au 30 Janvier

Formation 4

Du 1 au 5 Juin

Formation 7

Du 2 au 6 Novembre

Formation 2

Du 9 au 13 Mars

Formation 5

Du 3 au 9 Septembre

Formation 8

Du 30 Nov. au 4 Décembre

Formation 3

Du 20 au 24 Avril

Formation 6

Du 5 au 9 Octobre

Une <u>attestation de formation professionnelle</u> sera délivrée à l'issue de la formation

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

(Préparation au diplôme)

ACCUEIL, ORGANISATION ET ANIMATION D'UNE CÉRÉMONIE

I FONCTIONS

- · Accueillir les familles
- Proposer et coordonner les cérémonies (mise en bière, inhumation/crémation, placement des participants, lecture de texte et gestion de groupe)

Les candidats doivent

- · Suivre la formation théorique de 77 heures
- Réussir l'épreuve écrite prévue par la réglementation
- Effectuer un stage pratique en entreprise (140 heures)
- · Passer une épreuve orale devant un jury

| Coût

1 400€ HT (1 680€ TTC*)

Durée

77 heures

28 heures en e-Learning et 49 heures en classe virtuelle.

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires.





| Dates des formations 2026

Formation 1

Du 20 au 30 Janvier et les 16, 17 et 24 Février

Formation 4

Du 1 au 5 Juin et les 22, 23 et 30 Juin

Formation 7

Du 2 au 6 Novembre et les 9, 10 et 27 Novembre

Formation 2

Du 9 au 13 Mars et les 7, 8 et 15 Avril

Formation 5

Du 3 au 4 et du 7 au 9 Sept. et le 2 Octobre

Formation 8

Du 30 Nov. au 4 Décembre et les 7, 8 et 15 Décembre

Formation 3

Du 20 au 24 Avril et les 18, 19 et 27 Mai

Formation 6

Du 5 au 9 Octobre et les 22, 23 et 30 Octobre

Pour la <u>formation 8</u> l'accès aux cours en ligne sera ouvert deux semaines avant le début des cours en salle.

Une <u>attestation de formation professionnelle</u> sera délivrée à l'issue de la formation

CONSEILLER FUNÉRAIRE (Préparation au diplôme)

ACCUEIL, ÉCOUTE, ORGANISATION D'OBSÈQUES, COORDINATION & ACCOMPAGNEMENT

I FONCTIONS

- Accueillir, renseigner, proposer, informer et accompagner les familles
- Assurer les relations avec les différentes administrations
- Organiser les obsèques

| Les candidats doivent

- · Suivre la formation théorique de 147 heures
- · Réussir l'épreuve écrite prévue par la réglementation
- Effectuer un stage pratique en entreprise (140 heures)
- Passer une épreuve orale devant un jury

Coût

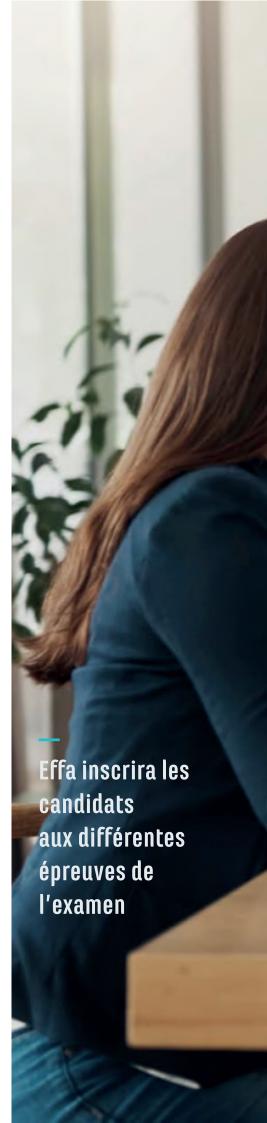
2 600€ HT (3 120€ TTC*)

Durée

147 heures

63 heures en e-Learning et 84 heures en **classe vi**rtuelle.

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires.





Dates des formations 2026

Formation 1

Du 26 au 30 Janvier, du 16 au 20 Février et les 23 et 24 Février

Formation 4

Du 1 au 5 Juin, du 22 au 26 Juin et les 29 et 30 Juin

Formation 7

Du 2 au 6 Novembre, du 9 au 10 Novembre et du 23 au 27 Novembre

Formation 2

Du 9 au 13 Mars, du 7 au 10 Avril et les 13, 14, 15 Avril

Formation 5

Du 3 au 4 Septembre, du 7 au 11 Septembre et du 28 Sept. au 2 Octobre

Formation 8

Du 30 Nov. au 4 Décembre, du 7 au 11 Décembre et les 14 et 15 Décembre

Formation 3

Du 20 au 24 Avril, du 18 au 22 Mai et les 26 et 27 Mai

Formation 6

Du 5 au 9 Octobre, du 22 au 23 Octobre et du 26 au 30 Octobre

Pour la formation 8 l'accès aux cours en ligne sera ouvert deux semaines avant le début des cours en salle.

VENTE, MARKETING ET MERCHANDISING

| FONCTIONS

- Savoir présenter les produits
- Savoir identifier les besoins des clients
- Savoir comprendre les attentes des familles
- Maîtriser la réglementation commerciale et de la consommation
- Savoir interagir avec les clients

Les candidats doivent

• Suivre la formation théorique de 42 heures

Coût

1 250€ HT (1 500€ TTC*)

Durée

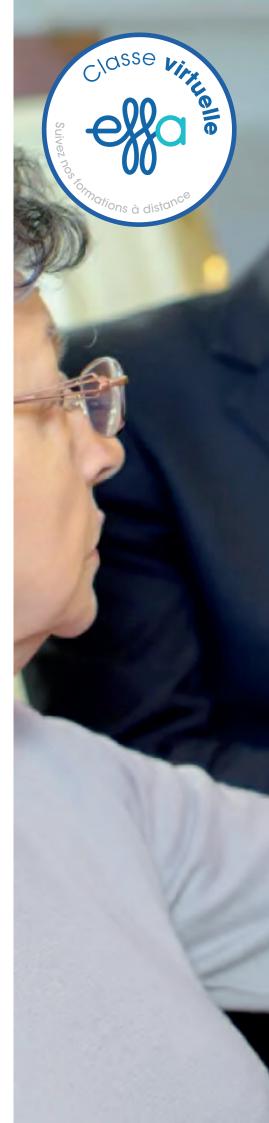
42 heures

7 heures en e-Learning et 35 heures en classe virtuelle.

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires.

*La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction.

Effa inscrira les candidats aux différentes épreuves de l'examen





Dates des formations 2026

Formation 1

Du 16 au 24 Février

Formation 4

Du 22 au 30 Juin

Formation 7

Du 23 au 27 Novembre

Formation 2

Du 7 au 15 Avril

Formation 5

Du 28 Sept. au 3 Octobre

Formation 8

Du 7 au 15 Décembre

Formation 3

Du 18 au 27 Mai

Formation 6

Du 22 au 30 Octobre

DIRIGEANT OU GESTIONNAIRE

(d'une entreprise, d'une régie ou d'une association de pompes funèbres)

DROIT, GESTION, MANAGEMENT, SANTÉ/SÉCURITÉ & RELATION CLIENT

I FONCTIONS

- Être responsable et gérer une entreprise, un crématorium ou une chambre funéraire
- Manager une équipe et être le référent en termes de législation

Les candidats doivent

- Effectuer une formation théorique de
 70 heures portant sur les connaissances générales en gestion d'une entreprise (uniquement pour les personnes titulaires du diplôme de conseiller funéraire)
- Effectuer une formation théorique de
 217 heures portant sur les connaissances générales en gestion d'entreprise

Vous êtes déjà titulaire du diplôme de conseiller funéraire ou équivalent

Coût

1 700€ HT (2 040€ TTC*)

Durée

70 heures dont **28 heures** en e-Learning

<u>Vous n'êtes pas titulaire</u> du diplôme de conseiller funéraire

| Coût

3 700€ HT (4 440€ TTC*)

Durée

217 heures

91 heures en e-learning, **126 heures** en classe virtuelle (**84 heures** pour la formation de conseiller funéraire et **42 heures** pour la formation de droit social et en gestion comptable)

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires. *La TVA sera calculée au taux en vigueur au moment de la transaction.





THANATOPRACTEUR (Formation théorique)

RÉALISATION DE SOINS DE CONSERVATION

| PRÉREQUIS

- · Le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent est obligatoire pour suivre la formation
- Avoir assisté au moins à un soin de conservation

| Fonctions

Effectuer des soins de conservation dans le respect des dernières volontés du défunt

| Attestation de formation

Attestation de formation donnant accès à l'inscription au Concours National de Thanatopraxie organisée par le Ministère de la Santé

Coût

4 000€ HT (4 800€ TTC*)

Durée

190 heures

Coût de l'inscription à l'examen pratique : 360€ (tarif fourni à titre indicatif). Le montant de l'examen pratique est communiqué chaque année par le C.N.T.

Le programme, la durée et le coût sont donnés sous réserve de modifications réglementaires.





FORMATION

CADRE LÉGISLATIF &
RÉGLEMENTAIRE DES OBSÈQUES
MISE À NIVEAU

| OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Spécifier les étapes de l'enregistrement du décès & les pièces obligatoires
- Maîtriser l'organisation des obsèques
- Nuancer l'expression des volontés du défunt
- Être capable d'identifier les différentes opérations mortuaires & les démarches

| Modalités pédagogiques

- 7 heures (1 journée) en classe virtuelle (via l'application Zoom)
- 11 heures en e-Learning

Coût

Pour les adhérents à la FNF:

450€ HT /stagiaire (soit 540€ TTC* /stagiaire) pour les **21 heures** de formation

Pour les non-adhérents à la FNF:

500€ HT /stagiaire (soit 600€ TTC* /stagiaire) pour les **21 heures** de formation





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

L'EFFA désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 14, rue des Fossés St Marcel à Paris 75005.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client: toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Nom de l'organisme
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO: les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'EFFA pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, l'EFFA s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'EFFA un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre l'EFFA, l'OPCO ou le client.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. L'acompte de 30% est non remboursable en cas d'annulation du client. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où l'EFFA ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse contact@effa-formation.com. L'acompte de 30% reste non remboursable en cas d'annulation du client. En cas d'annulation en cours de formation, la facture sera calculée au prorata temporis.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, l'EFFA ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Nom de l'organisme sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Suivant la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

L'EFFA s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes **Conditions Générales de Vente** sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'EFFA, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.





14, rue des Fossés S^t Marcel 75005 PARIS

Tél. 01 55 43 30 03

 $\underline{contact@effa-formation.com} \quad \cdot \quad \underline{www.effa-formation.com}$